

À MONTPELLIER,  
TOUS CITOYENS

CONSEIL  
DES  
ÉTRANGERS  
DE  
MONTPELLIER

S'EXPRIMER,  
PARTICIPER,  
CONTRIBUER



Chacun connaît l'histoire ouverte et cosmopolite de Montpellier et les apports multiples des étrangers, des plus humbles aux plus célèbres, à tous les aspects de la vie locale, hier comme aujourd'hui.

Le 28 juin, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité la création du Conseil des étrangers de Montpellier pour mieux les connaître, davantage les reconnaître, leur donner la parole et les associer à la vie locale dans son ensemble. Il s'agit aussi de pallier l'absence de droit de vote des étrangers non-communautaires aux élections locales. Un droit que nous persistons à revendiquer.

Partie intégrante du renouveau démocratique qu'impulse la majorité municipale, le Conseil des étrangers décidera lui-même d'une large part de son action. La Ville, pour sa part, l'informerá, le consulera et se concertera avec lui non seulement pour les questions touchant à la situation des étrangers mais également à propos des politiques publiques que nous conduisons pour donner un nouveau souffle et un meilleur avenir à notre ville.

Il veillera à un meilleur accueil des étrangers en général et des exilés en particulier. Il favorisera l'accès aux droits et à la participation citoyenne. Il accompagnera notre combat contre les préjugés, le racisme, la xénophobie, les discriminations.

J'invite tous les habitants, tous les responsables associatifs, tous les entrepreneurs de tous les pays du monde établis à Montpellier, y compris les ressortissants des autres pays de l'Union européenne, à être candidats pour se rassembler dans le Conseil des étrangers.

L'enjeu est de partager et faire vivre tous ensemble nos valeurs sociales, écologiques, démocratiques, solidaires, laïques et républicaines, au service de l'intérêt général.



**Michaël DELAFOSSE**

Maire de Montpellier  
Président de Montpellier  
Méditerranée Métropole

## LE CONSEIL DES ÉTRANGERS DE MONTPELLIER

Le Conseil des étrangers de Montpellier **permet aux étrangers d'être accueillis, de s'exprimer et de participer à la vie locale et à comme objectifs de :**

- poursuivre la mobilisation pour le droit de vote des habitants extra-communautaires aux élections locales ;
- faciliter la concertation et la coopération entre les étrangers et la Ville de Montpellier ;
- partager et valoriser les cultures étrangères et leurs apports à la vie locale ;
- développer des activités éducatives, socioculturelles, artistiques ouvertes à la diversité du monde, favorisant échanges et rencontres entre tous les habitants ;
- promouvoir le développement économique et humain durable de la ville, son attractivité, la paix et la coopération en Europe et dans le monde.



### ORGANISATION

65 membres désignés pour 3 ans,  
dont :

24

CITOYENS

24

ASSOCIATIONS

12

ENTREPRISES

5

MEMBRES DE LA VILLE

UN TIERS DES MEMBRES  
EST ISSU DE L'UNION  
EUROPÉENNE

UNE ASSEMBLÉE,  
UN SECRETARIAT,  
UN TANDEM PARITAIRE DE  
DEUX PORTE-PAROLE



## DEVENIR MEMBRE

### POUR :

- faire entendre sa voix, participer à la vie municipale ;
- s'engager au service des valeurs démocratiques, humanistes, solidaires, laïques et républicaines ;
- coopérer avec d'autres pour enrichir la vie locale ;
- contribuer au développement social, citoyen, économique, écologique, culturel...
- agir pour les droits des étrangers et de tous.

### CONDITIONS :

- être de nationalité étrangère ;
- vivre à Montpellier depuis au moins trois ans ;
- être habitant, âgé de plus de 16 ans ;  
**OU** représentant étranger ou français d'une association Loi de 1901 dont l'objet est la solidarité internationale, la défense des droits des étrangers ou l'expression d'une communauté ou d'une culture étrangère ;  
**OU** entrepreneur individuel ou chef d'entreprise.

DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE DU 05/09 AU 03/10/2022 SUR

**PARTICIPER.MONTPELLIER.FR**